



Organisme de gestion des bassins versants

Rivières de la ZONE ETCHEMIN & LÉVIS-EST

Suivi des compensations environnementales réalisées en 2011 pour le Développement des Pierres à Saint-Henri

Compte-rendu
Juin 2013



CBE, 2013

Par Anne-Marie Gosselin, Biologiste, chargée de projets

584, Route Bégin Suite 205 | Saint-Anselme (Québec) G0R 2N0
Tél. : 418.885-0043 | Téléc. : 418. 885-1408

SUIVI DES COMPENSATIONS ENVIRONNEMENTALES

1. But du projet

À la demande de Madame Annie Taillon, chargée de projet senior au sein du *Groupe-conseil Roche Ltée*, de Mme Johanne Labbé et de M. Mathieu Buteau, propriétaires du Développement des Pierres à Saint-Henri, le *Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)* a réalisé deux plantations comme projets de compensations environnementales au Développement des Pierres en 2011. Un suivi des compensations a été fait le 25 avril 2013 par le CBE. Suite à cela, des arbres et des arbustes ont été commandés et le remplacement des mortalités a été effectué le 17 et 18 juin.

2. Description des sites

Site 1

Les travaux se situent sur le lot 4 619 275 longeant un ruisseau près du chemin Bord-de-l'eau, en la Municipalité de Saint-Henri (MRC de Bellechasse). Le cours d'eau est situé à 46° 41' 25,88" N et 71° 04' 50,14" O et la plantation a été réalisée en berge, sur la rive droite (voir l'annexe 1). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité *4b* et le sol a une granulométrie loameuse-grossière.

Site 2

Les travaux se situent sur le lot 3 355 039 longeant la rivière Etchemin près de la route du Président-Kennedy, toujours à Saint-Henri. La plantation a été réalisée en rive gauche du cours d'eau (voir l'annexe 2). Le projet de compensation environnementale se situe dans la zone de rusticité *4b* et le sol a une texture variable.

3. Travaux effectués

Site 1

Lors de notre visite du 25 avril, nous avons remarqué que les arbres sur le replat du talus avaient été sectionnés (Figure 1.) Lorsque nous sommes retournés au mois de juin, dû à la présence d'un jardin et d'une apparente circulation au lieu de la plantation, nous n'avons pas replanté d'arbres à cet endroit (Figure 2).



Figure 1. Arbre cassé sur le replat du talus



Figure 2. Présence d'un jardin et absence d'arbres

Nous avons quand même ajouté des arbres sur le replat du talus à l'endroit où de la terre avait été ajoutée (Figure 3). Nous avons planté 2 bouleaux jaunes et 5 chênes rouges. Nous n'avons pas réussi à avoir du Thuja du Canada, nous avons donc mis 4 érables à sucre, une espèce qui était déjà présente sur le site. De plus, afin de nous assurer de la visibilité de la plantation, nous avons ajouté des piquets, ainsi que des affiches « Bande riveraine au travail » (Figure 4).



Figure 3. Plantation d'arbres sur le replat du talus



Figure 4. Ajout de piquets et d'affiches

Au niveau de la berge, nous avons remarqué une très bonne reprise de la végétation dans une des sections où le couvert arborescent est moins important (Figure 5). Par contre, une des sections semble avoir un taux de survie nettement inférieur, dû à la luminosité plus faible et à l'acidité du sol causée par la présence de pins. Nous avons donc décidé d'opter pour une autre espèce, le Dierville chèvrefeuille (*Diervilla lonicera*), qui est mieux adapté à ce type de milieu (Figure 6). De plus, l'ajout de cette espèce va augmenter la biodiversité du site. Au total, ce sont 13 Dierville qui ont été plantés.

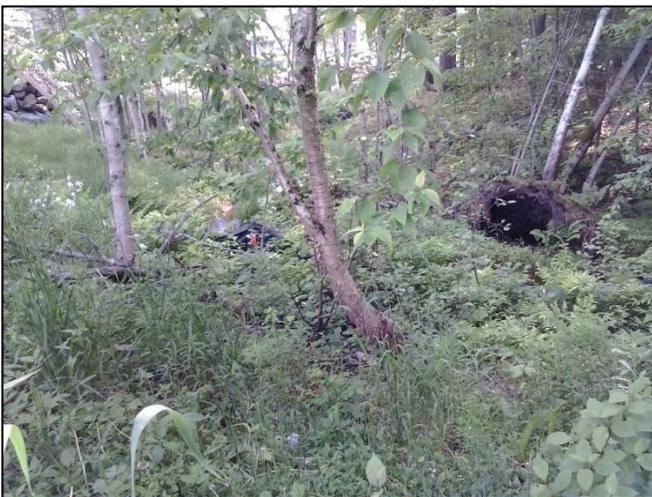


Figure 5. Reprise de la végétation dans la berge



Figure 6. Plantation de Dierville chèvrefeuille

Site 2

En 2011, 60 érables argentés et 60 saules noirs furent plantés sur la rive gauche de la rivière Etchemin. Également, 120 cornouillers stolonifères avaient été placés dans la berge. Cette année, nous avons remplacé 15 Cornouillers stolonifères (Figure 7) et 8 Érables argenté (Figure 8).



Figure 7. Remplacement de Cornouiller



Figure 8. Érables argentés dans la bande riveraine

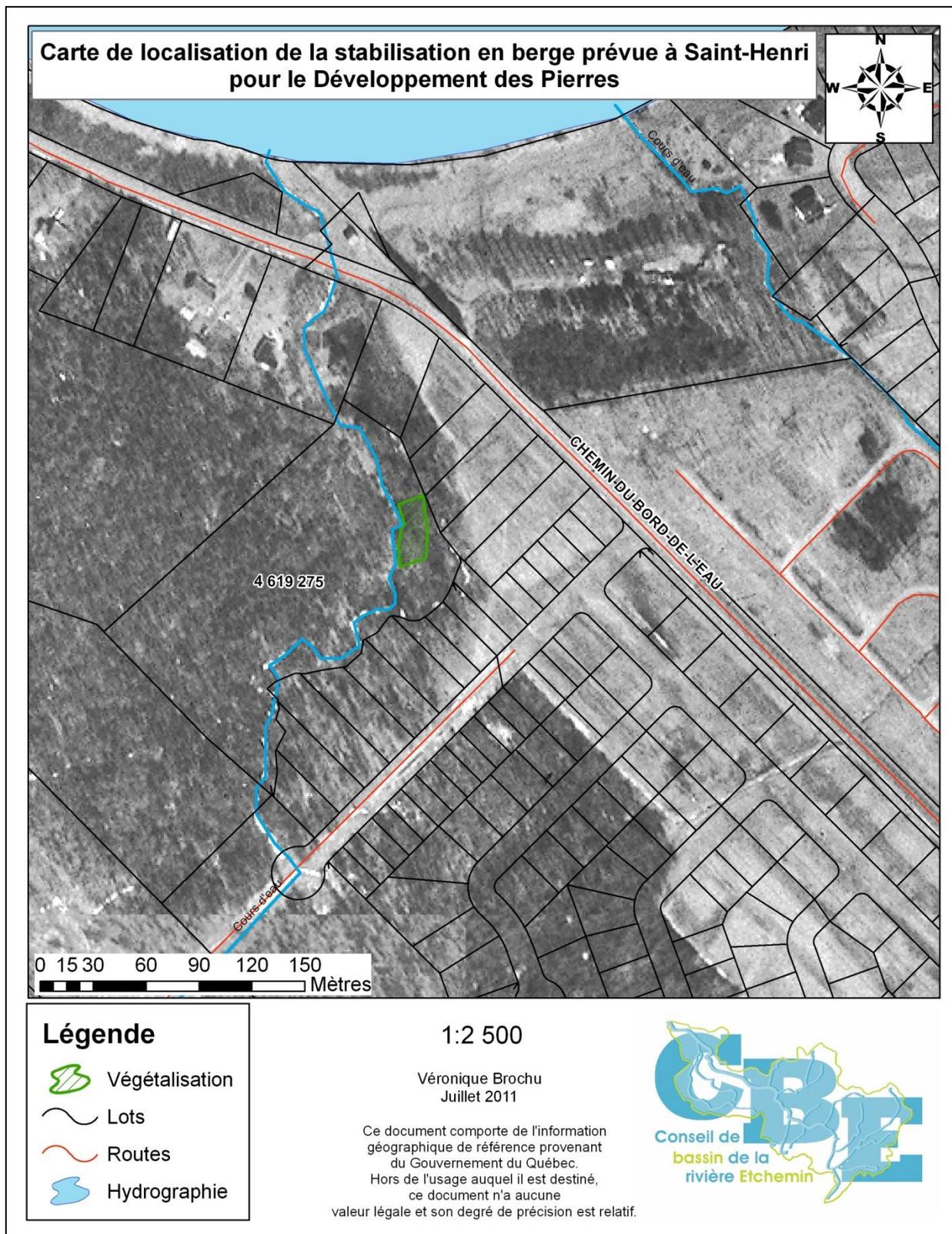
RÉFÉRENCES

Brochu Véronique, 2010. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres à Saint-Henri, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 6 p.

Brochu Véronique, 2011. Stabilisation en berge d'un cours d'eau à St-Henri. Projet de compensation environnementale pour le Développement des Pierres, Conseil de bassin de la rivière Etchemin, 4 p.

ANNEXE 1

CARTE DE LOCALISATION



ANNEXE 2

CARTE DE LOCALISATION



Légende

- Haie «A»
- Haie «B»
- Routes

1:2 000

0 15 30 60 90 120 150 Mètres

Véronique Brochu
Novembre 2010

Ce document contient de l'information géographique de référence
provenant du Gouvernement du Québec et du CBE

